

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

**MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ETRANGÈRES ET RÉGIONALES »**

Parcours :
Études anglophones
Études hispaniques et hispano-américaines

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours :
Anglais
Espagnol

LIVRET 2021 - 2022

SOMMAIRE

- Calendrier universitaire	2
- S'inscrire et étudier en Master	4
- Calendrier	5
- Centres de Recherche	6
- Régime Général des examens 2017/2018	7-8
- Stage Master 1, semestre 2	9-10
I-	
- 1 /Mention LLCER, Parcours Études anglophones	11 - 25
- 2/ Mention MEEF second degré, parcours Anglais	26-51
II -	
- 1/ Mention LLCER, Parcours Études hispaniques	52-61
- 2/ Mention MEEF second degré, parcours Espagnol	62-82
- Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT)	82-85
- Services numériques pour les étudiants	86
- Service des Publications	87
- Qui fait quoi	88

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention : Elisabeth Bouzonviller, elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr

ENTREE EN MASTER

La loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Nous vous invitons à consulter le guide " [Préparer sa candidature en Master](#) " afin de préparer votre projet de master.

Le lien sur la page web de l'UJM est le suivant :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preparer-sa-candidature-en-master.html>

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études en M1 doivent faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser l'application dématérialisée E-candidat pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure E.candidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^{ème} de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020.

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021.

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021.

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA, (Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts), UR. Axes de recherche :	Anolga Rodionoff
<u>A1</u> : Territoires et Représentations	Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) Rémi Digonnet (remi.digonnet@univ-st-etienne.fr)
<u>A2</u> : Espaces de savoirs critiques	Evelyne Lloze (evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr) Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
<u>A3</u> : Créations - Technologies – Imaginaires	Jérôme Dutel (jerome.dutel@univ-st-etienne.fr) Laurent Pottier (laurent.pottier@univ-st-etienne.fr)
A4 : Créations en tension	Emmanuel Marigno (emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr) Carole Nosella (carole.nosella@univ-st-etienne.fr)
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	

RÉGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



- **Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.**

- **Les UE non acquises devront être repassé avant l'entrée en L3**

Stage M1 semestre 2

Étudiants-es M1 à l'UJM en semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 (sauf Musique à préciser)

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référente/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par son/sa référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre. Le stage ne peut débuter sans signature de la convention (à trouver sur le site de l'UJM).

Étudiants-es M1 à l'étranger en semestre 2

Pour le stage, l'étudiant-e à l'étranger lors du semestre 2 de M1 se voit offrir le choix suivant :

- **Effectuer son stage** de 2 semaines (ou 70 heures) sur place selon les modalités indiquées dans le livret de Master Domaine ALL et remettre un rapport d'environ 15 pages minimum.
-
- **OU**
-
- **Rédiger un rapport sur son séjour à l'étranger.**

L'étudiant-e indiquera à son/sa directeur/directrice de recherche le choix qu'il a fait et lui remettra le rapport dans les délais impartis par ce/cette dernier/ère.

Évaluation pour le second choix : rapport sur le séjour à l'étranger d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de séjour (4 points)
- Description des cours suivis (objectifs, contenus) (4 points)
- Spécificités de cette formation et comparaison avec une formation française (6 points)
- Analyse : intérêt de cette expérience pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (6 points)
 - La langue de rédaction sera celle du pays d'accueil si elle correspond au cursus universitaire initial de l'étudiant-e, dans les autres cas, ce sera le français.

Le travail doit être rédigé et original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution d'accueil.

I. 1/ Mention LLCER, études anglophones

Responsable 2019-2020 : Elisabeth Bouzonviller, elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr
Bureau FO7

Le parcours Études anglophones de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois Unités d'enseignement principales (Recherche, Langue et Culture) et offre la possibilité de choisir, en Master 1, entre l'Unité d'Enseignement Langue et l'Unité d'Enseignement Langue Option Traduction.

Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril (procédure dématérialisée E-candidat). Une attention particulière sera accordée aux résultats obtenus à l'UE option Traduction.

Année 1

Objectifs de la formation

- Consolidation des connaissances et des compétences de la discipline.
- Approfondissement des connaissances de la spécialité choisie.
- Initiation au travail de recherche.
- Maîtrise des outils théoriques et de la méthodologie.
- Projet de mémoire en M1 (bibliographie, plan et problématique : 10 pages minimum). Mémoire d'environ 100 pages en M2 (police 12, interligne 1,5, normes de présentation MLA), soutenance en M2. La langue de rédaction du mémoire est l'anglais et la langue de soutenance le français.

L'étudiant(e) doit convenir le plus rapidement possible d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'études anglophones dans la spécialité choisie : linguistique (dont traduction), littérature GB, US ou Commonwealth, civilisation GB, US ou Commonwealth. Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur/sa directrice de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur/la directrice de mémoire reste seul(e) habilité(e) à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date soutenance et un jury en fin d'année de Master 2.

Débouchés et poursuites d'études

Agrégation.

Poursuite en Master 2 Études anglophones.

Candidature au Master 2 « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » (cf. pages consacrées à cette formation à la fin du présent livret).

Cas de dispense

Master mention LLCER :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

Débouchés et poursuite d'études

Inscription en Doctorat.

Les étudiant(e)s qui relèvent du régime dit "bloqué" doivent le préciser obligatoirement lors de leur inscription pédagogique (un justificatif doit être remis au service de la scolarité qui autorise ou non ce régime). L'inscription sous ce régime leur permet ainsi de passer les examens terminaux.

Il est également indispensable que ces mêmes étudiant(e)s prennent contact au début du semestre (semaine 1 ou avant) avec chaque enseignant(e) assurant un cours qui les concerne.

L'étudiant(e) qui ne se sera pas inscrit officiellement en régime dit « bloqué » ne pourra pas se présenter aux examens terminaux.

Cas particulier des étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger :

Les étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger (comme assistant(e)s par exemple) sont autorisé(e)s à s'inscrire en **Master 1 MEEF et Études anglophones** mais ne peuvent en aucun cas passer à distance des examens qui exigent la présence des étudiant(e)s en France. Les enseignements qui peuvent se faire à distance sont spécifiés sur le livret de l'étudiant(e) par la mention "devoir maison".

Pour les autres cours, c'est l'évaluation en contrôle terminal qui s'applique.

Une activité salariée est incompatible avec une inscription en M2 MEEF.

Pour les soutenances des mémoires de Master 2 MEEF et EA, le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée. Le secrétariat du Master indiquera en début d'année universitaire les dates limites de soutenances (en juin pour le Master MEEF, en septembre pour le Master EA).

Organisation des enseignements

ANNÉE 1

ORGANISATION du semestre 1 (30 ECTS)

UE1 Recherche I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coefficient
Initiation à la recherche-outils numériques (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE IRS)		12	(Travail de présentation et de mise en forme d'un <i>fac simile</i> de mémoire)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> (reprise du travail de première session)	4	1
Méthodologie disciplinaire 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 UE IRS)		18	Terminal écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	2	1

UE2- A Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 16	Coefficient
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Grammaire linguistique 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 UE SR1 1c et M2 B S3 UE4)	6	12	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Phonologie (cours mutualisé avec MEEF M2B S3 UE4)	2	10	1 écrit/oral 2 h	1 écrit/oral 2 h	1 écrit/oral 2 h	4	1

UE2- B Langue option traduction *	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 16	Coefficient
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Traduction écrite spécialisée 1		12	Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Traduction orale 1		12	Épreuves orales	1 oral	1 oral	2	1

Outils et techniques de la traduction 1		18	1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	4	1
---	--	----	---	-----------------------	-----------------------	---	---

*L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant-es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.

UE3 Culture (2 cours sur 3 au choix)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coefficient
Littérature britannique (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1b et M2B S3 UE4</i>)	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Littérature Commonwealth (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 1a et M2B S3 UE4</i>)	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Civilisation nord-américaine (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1c et M2B S3 UE4</i>)	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1

ORGANISATION du semestre 2 (30 Ects)

UE1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coefficient
Étape du mémoire			Problématique/ plan/bibliographie notés par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1	1
Méthodologie disciplinaire 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 UE IRS)		12	1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	2	1

UE 2 - A Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coefficient
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Grammaire- Linguistique 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 UE SR1 2c)	2	10	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3	1
ou Histoire de la langue anglaise	2	10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

UE 2 - B Langue option traduction *	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coefficient
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2	1
Traduction écrite spécialisée 2		12	1 épreuve écrite 1h (en raison du faible nombre d'heures de cours)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Traduction orale 2		9	1 oral	1 oral	1 oral	2	1
Outils et techniques de la traduction 2		12	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	2	1

*L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant·es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.

UE 3 Culture (2 cours sur 3)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coefficient
Littérature américaine (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 UE SR1 2b</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	3	1
Civilisation britannique (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 2a</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	3	1
Civilisation de l'Empire britannique et du Commonwealth (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 2b</i>)	12		1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 travail écrit maison	3	1

UE 4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coefficient
Stage + rapport			2 semaines	2 semaines		10	5
Insertion professionnelle Cap Avenir						2	1

ANNÉE 2

ORGANISATION du semestre 3 (30 Ects)

UE 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coefficient
1 séminaire études anglophones + 1 colloque UJM ou UDL*			1 rapport écrit maison pour chaque événement noté par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	3	1
Méthodologie disciplinaire 3 (<i>cours mutualisé avec MEEF UE1</i>)		18	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	3	1

* Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche

UE 2 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coefficient
Version Thème 3 (<i>cours mutualisé avec MEEF UE1</i>)		18	1 écrit de 4 h	1 écrit de 4 h	1 écrit de 4 h	4	1
Séminaire de linguistique 1	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de linguistique 2	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1

UE 3 Culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 16	Coefficient
Littérature Civilisation 3 (cours mutualisé avec MEEF UE1)		18	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	8	1
Séminaire de littérature 1	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de littérature 2	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de civilisation 1	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de civilisation 2	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1

ORGANISATION du semestre 4 (30 Ects)

UE 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30	Coefficient
Mémoire + soutenance						28	5

UE 2 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coefficient
Insertion professionnelle Cap Avenir						2	1

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1-2 Études anglophones

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

Semestre 1

UE 1 – Recherche

Initiation à la méthodologie de la recherche-outils numériques 12 TD R. Shusterman

Méthodologie disciplinaire 1 18 TD R. Shusterman

UE 2 - Langue :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Grammaire linguistique 1 6 CM + 12 TD R. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

UE 2 B- Langue option traduction

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Traduction écrite spécialisée 1 12 TD I. McClure

Traduction orale 1 12 TD A. Moussart

Outils et techniques de la traduction 1 18 TD C. Courtay

UE 3 - Culture (2 cours sur 3) :

Littérature britannique 12 CM R. Shusterman

Littérature Commonwealth 12 CM S. Chapuis

Civilisation américaine 12 CM L. Tracy

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES (Prière de vous procurer les éditions mentionnées)

UE1

1. Art Today

Pas d'ouvrage au programme (le cours s'appuie sur un "PowerPoint")

2. David Lodge: Aspects and Problems of Contemporary Fiction

Ouvrage au programme :

David Lodge, *Changing Places* (Vintage 2011) [Also in *A David Lodge Trilogy*, Penguin, 2002 and *The Campus Trilogy*, Penguin, 2011.]

Ouvrages recommandés :

Jean-Jacques Lecercle et Ronald Shusterman, *L'Emprise des signes*, Seuil, 2002.

Jean-Michel Ganteau, *David Lodge: Le Choix de l'éloquence*, PU de Bordeaux, 2001.

A consulter : l'ensemble des écrits théoriques et romanesques de Lodge. Une bibliographie sera fournie lors des premières séances.

UE2 A et B – Version 1:

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

Références :

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

UE2 - Grammaire et linguistique 1 :

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale comparative critique.

Bibliographie :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.
CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.
GARNIER Georges & GUIMIER Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.
GOATER Thierry, LEMMONIER-TEXIER Delphine, ORIEZ Sandrine & CHAUVIN Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
HUDDLESTON Rodney & PULLUM Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

UE2 – Phonologie :

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Bibliographie :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponible en ligne (gratuitement) sur :
http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000
- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press
- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

UE2 B – Traduction écrite spécialisée 1

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

UE2 B – Traduction orale 1

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant·es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (travail en consécutive et/ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés.

La pratique quotidienne des médias en anglais et français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

- TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.
HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.
BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

UE2 B – Outils et techniques de la traduction 1

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

UE3 - Littérature britannique :

Mary Shelley, *Frankenstein* (Penguin).

UE3 - Littérature Commonwealth :

Lectures obligatoires:

- Dream on Monkey Mountain*, Derek Walcott, 1970
Wanting, Richard Flanagan, 2008

Lectures conseillées:

- Post-colonial Studies: the Key Concepts*, Bill Ashcroft, Gareth Griffiths and Helen Tiffin, London, Routledge, 2000.
Disponible à la B.U.

UE3 - Civilisation américaine

“This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.”

Attention: L'UE 4 : Insertion professionnelle du semestre 2 est à réaliser au semestre 1 – Pas de rattrapage

Semestre 2

UE 1 – Recherche

Étape du mémoire

Méthodologie disciplinaire 2 12 TD A. S. Letessier

UE 2 A- Langue

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Digonnet

Grammaire-Linguistique 2 2 CM /10 TD O. Glain

ou Histoire de la langue anglaise 2 2 CM /10 TD O. Glain

UE 2 B- Langue option traduction

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Digonnet

Traduction écrite spécialisée 2 12 TD I. McClure

Traduction orale 2 9 TD A. Moussart

Outils et techniques de la traduction 2 12 TD C. Courtay

UE 3 - Culture (2 sur 3) :

Littérature américaine 12 CM E. Bouzonviller

Civilisation britannique 12 CM C. Jérémie

Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth 12 CM S. Regard

UE4 – Expérience professionnelle

Stage de 2 semaines en milieu professionnel hors éducation nationale. Rapport de stage (voir page 9 du livret).

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

UE1 –Étape du mémoire

Préparer un projet de mémoire en anglais : 10 pages environ à soumettre pour correction et notation au directeur/à la directrice de recherche. Des instructions plus détaillées seront données lors de la réunion de rentrée mais ce travail devra comprendre :

- Une contextualisation de l'auteur, de l'œuvre ou du sujet
- Une description et justification de la méthode de recherche/de l'approche choisie
- Une présentation de la problématique
- Une présentation du plan
- Des références bibliographiques aux normes MLA

UE1 – Méthodologie disciplinaire 2

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

UE 2 – Grammaire Linguistique 2 :

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

UE2 A - Histoire de la langue anglaise

Ce cours s'attache à définir les principales époques de l'histoire de la langue anglaise et les principaux processus qui les ont caractérisées. Au-delà de l'aspect strictement linguistique des évolutions, on s'intéressera aux facteurs humains et sociaux qui ont conditionné les changements, dans une perspective de sociolinguistique historique.

UE2 B – Version et thème 2

Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais. En version, on appliquera le schéma inverse.

UE2 B – Traduction écrite spécialisée 2

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

UE2 B – Traduction orale 2

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (travail en consécutive et/ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés.

La pratique quotidienne des médias en anglais et français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

- TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.
- HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.
- BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

UE2 B – Outils et techniques de la traduction 2

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

UE3 - Littérature américaine :

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) :

Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

Une contextualisation historique sur le Sud, proposée en MEEF, peut être optionnellement suivie en introduction à ce cours de littérature.

UE3 - Civilisation britannique :

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?

Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

UE3 - Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth :

Le programme sera communiqué à la rentrée.

UE 4 – Insertion professionnelle

La participation est obligatoire pour les étudiants de L3 arts plastiques et LEA ainsi que pour tous les master 1 et 2.



Ce cours est à faire lors des semestres impairs et sera comptabilisé lors des semestres pairs.
Exemple pour les L3, fait au S5 intégré au relevé du S6.
Pas de rattrapage.

Plus d'information sur l'espace Caroline

Mes espaces d'activités > cap avenir - insertion professionnelle - all (ip_all)

<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/workspaces/63020/open/tool/home#/tab/-1>

Journée des ateliers

pour les formations en Langues le 29 octobre 2021

pour les formations en Arts et en Lettres (FLE inclus) le 12 novembre 2021

MASTER 2

Semestre 3

UE1 – Recherche

Séminaire études anglophones + colloque UJM ou UDL

Méthodologie disciplinaire 3 18 TD C. Dualé

UE2 – Langue

Version/Thème 3 18 TD F. Reviron-Piégay/L. Tracy

Séminaire de linguistique 1 4 CM O. Glain

Séminaire de linguistique 2 4 CM C. Jérémie

UE 3 – Culture

Littérature Civilisation 3 18 TD F. Reviron-Piégay/E. Bouzonviller

Séminaire de littérature 1 4 CM R. Shusterman

Séminaire de littérature 2 4 CM E. Bouzonviller

Séminaire de civilisation 1 4 CM Y. Dureau

Séminaire de civilisation 2 4 CM C. Dualé

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

UE1 – Séminaire études anglophones + colloque

Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche. Un rapport à lui rendre pour chacun des deux événements (10 pages environ par rapport, sujet imposé ou résumé selon les instructions du directeur/de la directrice de recherche).

UE1 – Méthodologie disciplinaire 3

Le cours aborde les principales difficultés, liées à la recherche et à la rédaction du mémoire de Master 2, et fournit une aide méthodologique à la rédaction du mémoire et à la soutenance.

UE2 – Séminaire de linguistique 1

Séminaire sur la variation et le changement linguistique en anglais.

À lire et visionner absolument (gratuitement sur Internet)

- L'HOTE Emilie, "Introduction à la sociolinguistique", *La Clé des Langues*, article disponible en ligne sur :

http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/introduction-a-la-sociolinguistique-42309.kjsp?RH=CDL_ANG000000

- SCHOESLER Lene (2007), *L'évolution des langues*, Conf'apéros, Cycle de conférences en Sciences du Langage, *La Clé des Langues*, ENS – LSH

http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/l-evolution-des-langues-21287.kjsp?RH=CDL_PLU120000

Pour aller plus loin :

- PYM Anthony (2008), *University Course on the Sociolinguistics of English*, <http://www.youtube.com/playlist?list=PL64603044F51F3130>
- GLAIN Olivier, *Variations et changements en langue anglaise. Évènements historiques, perspectives humaines et sociales*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2020.
- TRUDGILL Peter, *Sociolinguistics. An introduction to language and society*, London, Penguin Books, 2000.

UE2 – Séminaire de linguistique 2:

En prélude au cours 'The Guid Scots Tongue', la lecture de Robert Burns est conseillée, ainsi que la prise de contact avec la version électronique du Scottish National Dictionary.

UE 3 – Littérature Civilisation 3

Étude de dossiers de littérature et civilisation US et GB. Documents distribués en cours.

UE 3 – Séminaire de littérature 1

Text and Image: Aspects and Examples of the "Iconotext"
Pas d'ouvrage au programme (le cours s'appuie sur un "PowerPoint")

UE 3 – Séminaire de littérature 2

« F. Scott et Zelda Fitzgerald, incarnation d'une époque »

Des récits fictionnels et autobiographiques serviront de support à ce séminaire qui mettra en lumière l'œuvre littéraire et la vie de ces deux figures emblématiques de « l'Âge du jazz ». L'étude du motif de l'errance et du voyage sera privilégiée.

Lecture obligatoire :

F. S. Fitzgerald, *The Cruise of the Rolling Junk* (1924), Londres, Hesperus Press, 2011.

UE 3 – Séminaire de civilisation 1

Étude des documents de civilisation américaine distribués en début de cours

Thématique abordée : la démocratie américaine et sa confrontation au terrorisme et à la guerre.

UE 3 – Séminaire de civilisation 2

« La Renaissance de Harlem : Ecriture, musique et danse pendant l'ère du Jazz »

Ce séminaire aborde les moments clés de la Renaissance de Harlem, mouvement intellectuel des années folles qui se déroula dans le quartier d'Harlem à New York et qui fut annonciateur des Droits Civiques des années 1950 et 1960.

Attention: L'UE 2 : Insertion professionnelle du semestre 2 est à réaliser au semestre 1 – Pas de rattrapage

Semestre 4

UE 1 – Recherche

Rédaction en anglais, puis soutenance en français, d'un mémoire de 100 pages minimum (voir consignes page 11 de ce livret)

UE 2 – Insertion professionnelle

La participation est obligatoire pour les étudiants de L3 arts plastiques et LEA ainsi que pour tous les master 1 et 2.



Ce cours est à faire lors des semestres impairs et sera comptabilisé lors des semestres pairs.

Exemple pour les L3, fait au S5 intégré au relevé du S6.

Pas de rattrapage.

Plus d'information sur l'espace Caroline

Mes espaces d'activités > cap avenir - insertion professionnelle - all (ip_all)

<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/workspaces/63020/open/tool/home#/tab/-1>

Journée des ateliers

pour les formations en Langues le 29 octobre 2021

pour les formations en Arts et en Lettres (FLE inclus) le 12 novembre 2021

I. 2/ Mention MEEF, parcours anglais

Responsable pédagogique du Master MEEF pour l'année 2020-2021 :

Rémi Digonnet, MCF département d'anglais, Faculté ALL :

remi.digonnet@univ-st-etienne.fr

Bureau LR6

Responsable administratif des Masters, faculté ALL :

Mélanie Granger : 04.77.42.13.31 melanie.granger@univ-st-etienne.fr

INSPE :

Catherine Jouve : secrétariat des MEEF (M1/ M2) : 04 77 49 29 82, catherine.jouve@univ-lyon1.fr

Michaël Navarro, Coordonnateur académique second degré : 06 87 66 02 91, michael.navarro@univ-lyon1.fr

Étudiants de M1

Les étudiants de M1 passent désormais le concours du CAPES au cours de la deuxième année de formation (M2).

STAGES :

Trois stages vous seront proposés cette année :

- un stage filé : du 22/11/2021 au 01/04/2022

- un premier stage massé : du 03/01/2022 au 07/01/2022

- un deuxième stage massé : du 04/04/22 au 15/04/22

L'INSPÉ vous donnera toutes les informations utiles en temps voulu.

Étudiants de M2

Les étudiants **admis au CAPES** externe, sont étudiants stagiaires et suivront les cours du **parcours A**.

M2 ENSEIGNANTS STAGIAIRES ALTERNANTS :

Le stage en établissement et en responsabilité se déroulera le lundi, le mardi matin et le vendredi toute la journée. Il s'agit d'un mi-temps (9 h) rémunéré comme un plein temps.

Les étudiants **non admis au CAPES** externe auront le choix entre l'option M2 contractuel ou l'option M2 SOPA (stage en établissement le lundi et le vendredi). Ils suivront les enseignements du **parcours B**.

- M2 CONTRACTUELS :

Contrat d'enseignement 6h / semaine soit 1/3 temps annuel sur 2 jours (lundi et vendredi)

- M2 SOPA stage en pratique accompagné de 12 semaines :

Stage filé sur 2 jours par semaine (lundi et vendredi) du 8 novembre 2021 au 11 mars 2022 et du 16 mai 2022 au 8/07/2022

Stage massé du 4 avril 2022 au 17 avril 2022

Étudiants de M2B

Calendrier et procédure d'inscription au concours du CAPES Externe d'anglais session normale 2022 (encore inconnus à ce jour)

Inscription à partir de septembre 2021 (12h) jusqu'en octobre 2021 (17h) sur le site <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Date des épreuves d'admissibilité : printemps 2022.

Date des épreuves d'admission : juin/juillet 2022.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être **consultés à partir du mois de décembre 2021 sur Publinet.**

<http://publignetce2.education.fr/>

Modalités et programme du CAPES externe d'anglais, session normale 2022 :

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) :

Thème des programmes de collège :

- ▶ Rencontres avec d'autres cultures

Axes d'étude des programmes de lycée :

- ▶ Art et contestation
- ▶ Diversité et inclusion
- ▶ Fiction et réalité
- ▶ Relation entre l'individu et le groupe

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications

mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. — Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

MEMOIRE

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- **Sujet portant sur un thème lié aux sciences de l'éducation.**

Préconisations:

- Volume : entre 40 et 80 pages (sans les annexes), c'est-à-dire entre 90.000 et 180.000 signes espaces compris.
- Police 12, Times New Roman, texte justifié, marges à 2,5, interligne 1,5.
- Correction de la langue et de la syntaxe : il s'agit d'un critère déterminant dans la note et elle peut entraîner une lourde sanction sur la note.
- introduction/conclusion/plan.
- Expliquer la démarche méthodologique et scientifique.
- notes et appareil critique qui respectent les normes en vigueur.
- Le mémoire rédigé en anglais doit être le fruit d'une réflexion argumentée et clairement exposée.
- Le mémoire s'appuie sur des sources et des références bibliographiques.
- Naturellement, chaque mémoire doit obéir à des consignes spécifiques décidées par le directeur de recherche.

L'étudiant(e) doit convenir d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'anglais ou de la spécialité choisie le plus rapidement possible.

Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur de mémoire reste seul habilité à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date de soutenance.

Le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée.

RAPPORT de STAGE

Le rapport de stage à rendre à l'enseignant de l'INSPÉ doit être rendu en temps et en heure. Chaque jour de retard sera pénalisé.

M1 MEEF ANGLAIS

ORGANISATION DU M1

Les enseignements sont annualisés mais pour des raisons de clarté les deux semestres sont détaillés.

Bloc 1 M1 S1

		Bloc 1 M1	ECT S	Régime contin u	CM	TD	42 H	Régime bloqué
--	--	-----------	----------	-----------------------	----	----	-----------------------	---------------

Bloc 1 M1 Position dans le système éducatif	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : CC1 ; CC2 ; CC4 ; CC5 ; CC6 ; CC10 ; CC11 ; CC12 ; CC13 ; P1 ; P3 ; P4 ; P5 Modalités d'organisation : Étude de cas autour d'une question déontologique et éducative Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE) Pas de rattrapage. Crédits : 6					
	UE SR1 Contexte : système éducatif 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 14	Contexte : système éducatif 1 L'enseignant dans l'établissement	1.5	Portfolio	6	8	Portfolio
	UE SR2 Connaissance du métier 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 8	Connaissance du métier 1 Le parcours de l'élève I	1.5	Portfolio	2	6	Portfolio
	UE IRS Exercice du métier 1 : mise en pratique Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Exercice du métier 1 : mise en pratique Observation des gestes professionnels Corps et voix	3	Portfolio		20	Portfolio

Bloc 2 M1 S1

		Bloc 2 M1	ECTS	Régime continu	CM	TD	108 H	Rattrapage et régime bloqué	
Bloc 2 M1 Conception	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : P1, CC3, CC7, CC8, CC9, CC10 Modalités d'organisation : Concevoir un écrit argumenté et une séquence en maîtrisant ses savoirs disciplinaires – Préparation des épreuves écrites Crédits : 12							
	UE SR1 : Cultures et méthodologie disciplinaires 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 54	Cultures et méthodologie disciplinaires 1a Approfondissement en littérature et civilisation britanniques	6	Un écrit 5h	9	9	FRP	Idem	
		Cultures et méthodologie disciplinaires 1b Approfondissement en littérature et civilisation américaines			9	9	EB		Idem
		Cultures et méthodologie disciplinaires 1c Approfondissement en linguistique			9	9	RD		
	UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 36	Savoirs linguistiques appliqués 1a Traduction thème	4	Un écrit 2h		18	ABL	Idem	
		Savoirs linguistiques appliqués 1b Traduction version				18	RD		
	UE IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 18	Compléments méthodologiques et disciplinaires 1 Méthodologie disciplinaire	2	Un écrit 5h		18	RS	Idem	

Bloc 3 M1 S1

		Bloc 3 M1	ECTS	Régime contin u	CM	TD	48 H	Régime bloqué
Bloc 3 M1 Mise en œuvre	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : P1, P3, P4, P5, CC3, CC4, CC5, CC8, CC9 Modalités d'organisation : Conception d'une séquence/séance dans une progression, en appui sur les TICE, en prenant en compte la diversité des élèves et la gestion du groupe Crédits : 6						
	UE SR1 : Didactique de la langue vivante 1	Didactique de la langue vivante 1a Ressources et objectifs	3	Portfo lio		12		Idem
	Nombre d'heures totales de l'UE : 24	Didactique de la langue vivante 1b De la séquence à la séance		Portfo lio		12		Idem
	UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte 1 Nombre d'heures totales de l'UE 12	Savoirs appliqués : langue en contexte 1 Construire une séquence pour enseigner l'anglais	1,5	Portfo lio		12		Idem
	UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique 1 Nombre d'heures totales de l'UE 12	Mise en œuvre didactique et pédagogique 1 Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée	1,5	Portfo lio		12		Idem

Bloc 4 M1 S1

		Bloc 4 M1	ECTS	Régime contin u	CM	TD	36 H	Rattrapage et régime bloqué
Bloc 4 M1 Approche réflexive	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : CC7, CC8, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : Rendu écrit intermédiaire de la partie théorique du mémoire Crédits : 6						
	UE SR1 : Séminaire de recherche 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 12	Séminaire de recherche 1a Littérature du Commonwealth	2	Un travail écrit	12		SC	Idem
	UE SR2 Séminaire de recherche 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 12	Séminaire de recherche 1b Littérature britannique Ou au choix Séminaire de recherche 1c Civilisation américaine	2	Un travail écrit	12		RS LT	Idem
	UE IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie 1 Nombre d'heures	Ressources et méthodologie 1 Mémoire : méthodologie, épistémologie, normes, sources, outils bibliographiques Propositions de champs de mémoires possibles	2	<i>Fac simile</i>		12	RS	Idem

	totales de l'UE : 12							
--	-------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Bloc 1 M1 S2

		Bloc 1 M1	ECTS	Régime continu	CM	TD	38 H	Régime bloqué	
Bloc 1 M1	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : CC1 ; CC2 ; CC4 ; CC5 ; CC6 ; CC10 ; CC11 ; CC12 ; CC13 ; P1 ; P3 ; P4 ; P5 Modalités d'organisation : Étude de cas autour d'une question déontologique et éducative Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE) Pas de rattrapage. Crédits : 6							
	UE SR1 : Contexte : système éducatif 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 10	Contexte : système éducatif 2 Culture numérique pour l'exercice du métier	1.5	Portfolio			10		Portfolio
	UE SR2 Connaissance du métier 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 8	Titre Module 1 : Connaissance du métier 2 Le parcours de l'élève II	1.5	Portfolio	2	6			Portfolio
	UE IRS Exercice du métier 2 : mise en pratique Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Titre Module 1 : Exercice du métier 2 : mise en pratique Acquisition des gestes professionnels Corps et voix	3	Portfolio			20		Portfolio

Bloc 2 M1 S2

		Bloc 2 M1	ECTS	Régime continu	CM	TD	102 H	Rattrapage et régime bloqué	
Bloc 2 M1	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer P1, CC3, CC7, CC8, CC9, CC10 Modalités d'organisation : Concevoir un écrit argumenté et une séquence en maîtrisant ses savoirs disciplinaires – Préparation des épreuves écrites Crédits : 12							
	UE SR1 : Cultures et méthodologie disciplinaires 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 54	Cultures et méthodologie disciplinaires 2a Approfondissement en littérature et civilisation britanniques	6	Un écrit 5h	9	9	RS	Idem	
		Cultures et méthodologie disciplinaires 2b Approfondissement en littérature et civilisation américaines		Un écrit 5h	9	9	EB		Idem
		Cultures et méthodologie disciplinaires 2c Approfondissement en linguistique		Un écrit 2h	9	9	OG		Idem
UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués 2	Savoirs linguistiques appliqués 2a Traduction thème	4	Un écrit 2h			18	LT	Idem	

	Nombre d'heures totales de l'UE : 36	Savoirs linguistiques appliqués 2b Traduction version		Un écrit 2h		18	FRP	Idem
	UE IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 12	Compléments méthodologiques et disciplinaires 2 Méthodologie disciplinaire	2	Un écrit 5h		12	ASL	Idem

Bloc 3 M1 S2

		Bloc 3 M1	ECTS	Régime continu	CM	TD	50H	Régime bloqué
Bloc 3 M1	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : P1, P3, P4, P5, CC3, CC4, CC5, CC8, CC9 Modalités d'organisation : Conception d'une séance, mise en œuvre des compétences langagières dans la classe (production, réception, interaction) Crédits : 6						
	UE SR1 : Didactique de la langue vivante 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 15	Didactique de la langue vivante 2 Pratique orale, analyse document audio : Concours	2	Oral		15	FRP	Idem
	UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Savoirs appliqués : langue en contexte 2a Grammaire en contexte : Concours	2	Un écrit 1h		10	OG et RD	Idem
		Savoirs appliqués : langue en contexte 2b Phonologie : Concours		Un écrit 1h		10	OG	Idem
	UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 15	Mise en œuvre didactique et pédagogique 2 Préparation concours écrit et oral : Concours	2	Portfolio		15		Idem

Bloc 4 M1 S2

		Bloc 4 M1	ECTS	Régime continu	CM	TD	44H	Rattrapage et régime bloqué
	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : CC7, CC8, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : Rendu écrit et soutenance orale du mémoire Crédits : 6						
	UE SR1 : Séminaire de recherche 1 Nombre d'heures totales de l'UE : 12	Séminaire de recherche 2a Civilisation britannique	2	Un travail écrit	12		CJ	Idem

Bloc 4 M1	UE SR2 : Séminaire de recherche 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 12	Séminaire de recherche 2b Civilisation du Commonwealth	2	Un travail écrit	12		SR	Idem
	UE IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie 2 Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Suivi de mémoire	2	Oral		20		Idem

ENSEIGNEMENTS du M1

BLOC 1

- **UE SR1 Contexte : système éducatif**

s. 1 : L'enseignant dans l'établissement

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

s. 1 : Le parcours de l'élève 1

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

s. 2 : Le parcours de l'élève 2

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

s. 1 : Observation des gestes professionnels

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

s. 2 : Acquisition des gestes professionnels

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 1 et s. 2 : Corps et voix

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

- **UE SR1 Cultures et méthodologie disciplinaires**

s. 1 :

Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (F. Reviron-Piégay)

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

Approfondissement en linguistique (R. Digonnet)

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale.

Adamczewski Henri & Gabilan Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

Chuquet Hélène & Paillard Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Garnier Georges & Guimier Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

Goater Thierry, Lemmonier-Textier Delphine, Oriez Sandrine & Chauvin Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Huddleston Rodney & Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

s. 2 :

Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (R. Shusterman)

L'objectif de ce cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)

Ce cours portera sur le Sud (histoire et littérature).

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) :

Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

Approfondissement en linguistique (O. Glain)

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire,

identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

s. 1 :

Traduction thème (A. Béchar-Léauté)

Il s'agira de réinvestir les connaissances acquises en cours de traduction de licence. Une réactivation des connaissances grammaticales autant que traductologiques sera demandée, afin de nommer les catégories grammaticales et les procédés de traduction employés (repérage des relations de complémentation, de subordination ou des procédés énonciatifs, par exemple). Le travail hebdomadaire exigé se fera autant à partir de textes que de phrases de thème grammatical. Les divers procédés de traduction seront ainsi repérés à chaque cours, dans une démarche analytique empruntée à la stylistique comparée de l'anglais et du français.

Bibliographie :

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

Vinay, Jean-Paul, et Jean Darbelnet. *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*. Paris : Didier, éd. rév. 2011.

Wecksteen-Quinio, Corinne, Cindy Lefebvre-Scodeller, et Mickaël Mariaule. *La Traduction anglais-français : Manuel de traductologie pratique*. Bruxelles : De Boeck, éd. rév. 2020 (avec exercices en ligne).

Traduction version (R. Digonnet)

Ce cours permettra d'envisager les difficultés de la traduction littéraire et les manières d'y remédier grâce à l'étude des différents procédés de traduction et leur usage à travers un corpus de textes à destination de la préparation du CAPES.

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

s. 2 :

Traduction thème (L. Tracy)

Traduction version (F. Reviron-Piégay)

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX^e et XXI^e siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires**

s. 1 : Méthodologie disciplinaire (R. Shusterman)

David Lodge: Aspects and Problems of Contemporary Fiction

Ouvrage au programme :

David Lodge, *Changing Places* (Vintage 2011) [Also in *A David Lodge Trilogy*, Penguin, 2002 and *The Campus Trilogy*, Penguin, 2011.]

Ouvrages recommandés :

Jean-Jacques Lecercle et Ronald Shusterman, *L'Emprise des signes*, Seuil, 2002.

Jean-Michel Ganteau, *David Lodge: Le Choix de l'éloquence*, PU de Bordeaux, 2001.

A consulter : l'ensemble des écrits théoriques et romanesques de Lodge. Une bibliographie sera fournie lors des premières séances.

s. 2 : Méthodologie disciplinaire (A.S. Letessier)

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

s. 1 :

Ressources et objectifs (N. Dourlot et G. Ogier)

Première approche de la didactique des langues : terminologie et définition des concepts clés.

Apprendre à didactiser des ressources en analysant leur potentiel didactique en regard des objectifs linguistiques, culturels, pragmatique et socio-linguistiques.

De la séquence à la séance (N. Dourlot et G. Ogier)

De la séquence à la séance - Les fondamentaux d'une séance de LV. L'articulation des activités langagières. Travail à partir de manuels scolaires pour appréhender des ressources didactisées.

s. 2 :

Pratique orale, analyse document audio : Concours (F. Reviron-Piégay)

Ce cours permettra de préparer la première partie de la première épreuve d'admission (épreuve de leçon).

L'apprentissage de la méthodologie de l'épreuve s'appuiera sur la restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo.

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

s. 1 : Construire une séquence pour enseigner l'anglais (N. Dourlot et G. Ogier)

Construire une compétence, construire la compétence de compréhension / de production

Apprendre à construire une séquence actionnelle et concevoir et mettre un place un parcours d'apprentissage menant à une TF. Préparation à la partie b de l'écrit 2.

s. 2 :

Grammaire en contexte : Concours (O. Glain et R. Dignonnet)

Ce cours a pour but s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

Phonologie : Concours (O. Glain)

Ce cours a pour but de travailler sur les règles de phonologie de la langue anglaise. Le travail sera effectué au niveau des sons individuels (les phonèmes), des mots (accent lexical) et des phrases (accentuation, rythme, intonation). Les règles principales seront consultables dans un livret distribué en début d'année et seront résumées en début de chaque séance. L'essentiel du travail en classe sera constitué d'exercices de préparation au concours. Dans une perspective d'enseignement dans le secondaire, nous mèneront aussi une réflexion sur les objectifs et les stratégies à mettre en place du point de vue de l'enseignant, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les apprenants.

Bibliographie :

Un fascicule de référence sera distribué en début de semestre.

Lecture supplémentaire conseillée :

BOUVET Pascal, *La phonologie de l'anglais – A l'école, au collège, au lycée*, Belin, 2021.

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

s. 1 : Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée

Approche du CECRL. Découverte des axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée. Connaissance des programmes - approche actionnelle - techniques de classe pour l'anglais.

s. 2 : Préparation concours écrit et oral : Concours (N. Dourlot et G. Ogier)

BLOC 4

- **UE SR1 Séminaire de recherche 1**

s. 1 : Littérature du Commonwealth (S. Chapuis)

Lectures obligatoires :

Dream on Monkey Mountain, Derek Walcott, 1970

Wanting, Richard Flanagan, 2008

Lectures conseillées :

Post-colonial Studies: the Key Concepts, Bill Ashcroft, Gareth Griffiths and Helen Tiffin, London, Routledge, 2000. Disponible à la B.U.

Théâtre dialectique postcolonial: Aimé Césaire et Derek Walcott, Jason Allen-Paisant, Paris, Classiques Garnier, 2017. Disponible à la B.U.

s. 2 : Civilisation britannique (C. Jérémie)

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?

Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

- **UE SR2 Séminaire de recherche 2**

s. 1 : Littérature britannique (R. Shusterman)

Mary Shelley, *Frankenstein* (Penguin).

ou Civilisation américaine (L. Tracy)

This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.

s. 2 : Civilisation du Commonwealth (S. Regard)

Le programme sera communiqué à la rentrée.

- **UE IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie**

s. 1 : Mémoire : méthodologie, épistémologie, normes, sources, outils bibliographiques (R. Shusterman)

Art Today. Pas d'ouvrage au programme (le cours s'appuie sur un "PowerPoint").

s. 2 : Suivi de mémoire (directeur ou directrice du mémoire)

ORGANISATION DU M2

PARCOURS A (ADMIS AU CONCOURS) MÉTIERS DE L'ÉDUCATION DANS ET HORS L'ÉCOLE

M2 MEEF ANGLAIS SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE 1-I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Crédits 6
Littérature III Civilisation III : (mutualisé EA)		18	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Méthodologie disciplinaire III (Épreuve de composition) (mutualisé EA)		18	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Traduction : Thème-Version III		18	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	2

UE 1-II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Crédits 3
Littérature IV Civilisation IV (Epreuve de composition)	12	6	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Langue orale		18	1 oral	1 oral	1 oral	1

UE2 -I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10
Outils numériques C2i2e et enseignement des langues		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercices sur poste (2h)	Exercices sur poste (2h)	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Partie A d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	4
Suivi de stage et conception de séquences I		12	Partie B d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	3

UE2 -II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Partie A d'un dossier maison en cours de semestre	Oral	oral	3
Suivi de stage et conception de séquences II		12	Partie B d'un dossier maison en cours de semestre	Oral	oral	2

UE3 I et II Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
<p>Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire.</p> <p>Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.</p> <p>Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche projet</p> <p>1 thème tiré au sort</p>		<p>10</p> <p>10</p> <p>10</p> <p>10</p>	<p>Note de synthèse</p>	<p>Note de synthèse</p>	<p>Reprise de la note de synthèse</p>	

UE Recherche et Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 30
Exercice en situation professionnelle			N/40 (note donnée par les deux tuteurs)			
Travaux personnels d'analyse de pratique			N/20 (report de la note obtenue en UE 2 II « Suivi de Stage et conception de séquences »)			3/5
+ Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles						
Soutenance						2/5
			N/40			

Ce semestre n'est pas compensable avec le semestre 3.

PARCOURS B (NON-ADMIS AU CONCOURS) MÉTIERS DE L'ÉDUCATION DANS ET HORS L'ÉCOLE

M2 MEEF ANGLAIS SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1– I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Littérature III Civilisation III : (mutualisé EA)		18	1 écrit 5h terminal	1 écrit 5h	1 écrit 5 h	2
Méthodologie disciplinaire III (mutualisé EA)		18	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Traduction : Thème-Version III		18	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	2

UE1– II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Littérature IV Civilisation IV (Épreuve de composition)	12	6	1 écrit 5h en fin de cours	1 écrit 5h	1 écrit 5 h	2
Langue Orale (Épreuve orale 1)		18	1 oral	1 oral	1 oral	3

UE2– I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 7
Numérique appliqué à l'enseignement		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercice sur poste (2h)	Exercice sur poste (2h)	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mise en place dans la classe		24	Partie A d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	2
Nouveau module : Préparation épreuve écrite 2		12	Écrit	écrit	écrit	2

UE2– II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Partie B d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	1.5
Nouveau module : Préparation épreuve orale 1 (leçon)		12	Oral	oral	oral	1.5

Les étudiants pourront suivre également le cours de « Suivi de stages et conception de séquences » du parcours A si cela correspond à leur projet d'orientation professionnelle.

UE3 I et II Questions professionnel les	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
<p>Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire.</p> <p>Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.</p> <p>Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche projet</p> <p>1 thème tiré au sort</p>		<p>10</p> <p>10</p> <p>10</p> <p>10</p>	<p>Note de synthèse</p>	<p>Note de synthèse</p>	<p>Reprise de la note de synthèse</p>	

UE4– I Spécialité Un cours au choix dans l'UE 3 Master EA S1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Grammaire linguistique I	9	9	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	
Phonologie	2	10	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	
Littérature britannique	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	
Littérature Commonwealth	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	
Civilisation nord-américaine	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	

<p>UE 1 Mise en situation professionnelle</p>	<p>Régime Continu</p>	<p>Régime term. et bloqué</p>	<p>Rattrapage</p>	<p>Ects 18</p>
<p>1- Séminaire et mémoire professionnel</p> <p>2- Stage et analyse de situation professionnelle Stage filé 54 heures (le lundi)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage en établissement scolaire • EAP • Contrat vacataire d'un minimum de 50 h. • Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN. 	<p>Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 p.)</p> <p>Un écrit</p>		<p>Pas de rattrapage</p> <p>Pas de rattrapage</p>	<p>9 Coef 1</p> <p>9 Coef 1</p>
<p>UE 2 Outils pour le Concours</p> <p>Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements pour atteindre 12 ects</p> <p>Semestre 1</p> <p>Lit. Civi, I (S1) 3 ects.</p> <p>Grammaire/Linguistique (S1) 3 ects</p> <p>Traduction Thème (S1) 3 ects</p> <p>Traduction Version (S1) 3 ects</p> <p>Phonologie (S1 Master EA) 3 ects</p> <p>Semestre 2</p> <p>Lit. Civi II (S2) 3 ects</p> <p>Grammaire/linguistique (S2) 3 ects</p> <p>Concours : Pratique orale (S2) 3 ects</p> <p>Concours : Phonologie et Grammaire en contexte (S2) 3 ects</p>	<p>Se reporter au M1 MEEF ou au M1 EA</p>			<p>12</p> <p>Coeff. 1 pour chaque cours</p>

Master 2 Parcours A, admis au Concours Semestre 3
--

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE 1 I –Approfondissement Disciplinaire

Littérature/ Civilisation III: 9 h TD E. Bouzonviller / 9h TD F. Reviron-Piégay
(Epreuve de composition)

Méthodologie Disciplinaire III : 18h TD C. Dualé

Le cours abordera les principales difficultés liées à la recherche et à la rédaction dans le cadre du mémoire de Master 2.

Traduction : Thème- Version III : 18 h TD L. Tracy (thème)/ F. Reviron-Piégay (version)

UE 1-II (deuxième semestre) – Approfondissement Disciplinaire

Littérature/ Civilisation IV (MEEF) 12h CM+ 6 h TD Y. Dureau
(Epreuve de composition)

Langue Orale (MEEF) : 18 h TD F. Reviron-Piégay
(Epreuve orale 1)

UE 2 – I Didactique :

Outils numériques: 18 h TD F. Aubert

Analyse de dispositifs didactiques et principes de mise en place dans la classe : 12 h TD (intervenant à préciser)

Suivi de stage et conception de séquences I :12 h TD (intervenant à préciser)

UE 2 – II Didactique

Didactique de l'image et de l'histoire de l'art :18 h TD N. Dourlot

Suivi de Stage et conception de séquences II :12 h TD N. Dourlot

UE 3 – I et II Questions Professionnelles :

Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire. 10 h TD

Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes 10 h TD

Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers 10 h TD

Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche de projet 10 h TD

UE Recherche et Mise en Situation Professionnelle

Stage en responsabilité en alternance

+

Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles

Master 2 Parcours B, Non-admis au Concours Semestre 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE 1 – I Approfondissement Disciplinaire :

Littérature / Civilisation III 9h TD E. Bouzonviller / 9 h TD F. Reviron-Piégay

Méthodologie disciplinaire III 18h TD : C. Dualé

Le cours abordera les principales difficultés liées à la recherche et à la rédaction dans le cadre du mémoire de Master 2.

Traduction, Thème –version III 18 h TD L. Tracy (thème) / F. Reviron-Piégay (version)

UE 1-II (deuxième semestre) – Approfondissement Disciplinaire

Littérature/ Civilisation IV (MEEF) 12h CM+ 6 h TD Y. Dureau
(Epreuve de composition)

Langue Orale (MEEF) 15 h TD F. Reviron-Piégay
(Epreuve orale 1)

UE 2 –I Didactique :

Outils Numériques et enseignement des langues C 2 i2^e : 12 h TD (enseignant à préciser)

Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe 24 h TD (intervenant à préciser)

UE 2 – II Didactique

Didactique de l’image et de l’histoire des arts : 18 h TD (intervenant à préciser)

UE 3 – I et II Questions professionnelles :

Thème 1 :Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l’éducation prioritaire. 10 h TD

Thème 2 : Culture de l’égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.10 h TD

Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.10 h TD

Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche de projet. 10 h TD

UE 4 –1 Spécialité :

Un cours au choix dans les cours suivants du Master EA S1 UE2A langue et UE 3 Culture

Grammaire linguistique I 9 CM + 9 TD R. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

Littérature britannique 12 CM R. Shusterman

Littérature Commonwealth 12 CM S. Chapuis

Civilisation américaine 12 CM L. Tracy

UE 4-1 approfondissement de spécialité

Phonologie

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Références :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponibles en ligne (gratuitement) sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009

- HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010

- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Master 2 Parcours B, Non-admis au Concours Semestre 4
--

UE 2 – Option 2, Outils pour le concours

L'étudiant choisit quatre cours au choix dans les disciplines fondamentales du bloc 2 Master MEEF : voir descriptif des cours *supra*.

II. 1/ Mention LLCER, Études hispaniques et hispano-américaines

Responsable : Gilles DEL VECCHIO – gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

Il s'agit d'un Master spécifiquement Recherche qui prépare notamment les étudiants à une poursuite en Doctorat.

La mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant.e la connaissance approfondie d'une langue et de la culture à laquelle elle est liée, ainsi qu'un niveau de qualification dans le domaine disciplinaire qui est le sien.

Année 1 du master

- Consolider les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire (thème, version, pratique du commentaire et de l'analyse de documents, rédaction et expression en espagnol, en français).
- Etendre ses connaissances culturelles sur l'Espagne et l'Amérique latine.
- S'initier au travail de recherche et se familiariser avec les outils théoriques et critiques.

Année 2 du master

- Perfectionner les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire et maîtrise des deux langues.
- Acquérir des connaissances de plus en plus spécialisées dans le domaine de recherche (littérature, histoire, image).
- Maîtriser les outils théoriques et critiques nécessaires à la recherche.
- Ouverture à l'international des volets pédagogiques et scientifiques avec possibilité d'une double diplomation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de langues (LLCER ou LEA) pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Pour le M2, être titulaire d'un Master 1 d'espagnol ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour s'inscrire en Master 2, il est indispensable d'obtenir l'accord d'un-e directeur/directrice de recherche du département d'espagnol.
- Des étudiant.es d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

Et après ?

Débouchés

- Poursuite d'études en Doctorat (possibilité de cotutelle à l'international Espagne et Amérique hispanique)
- Préparation des concours, notamment du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol
- Poursuite d'études en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction à l'Université Jean Monnet (en pareil cas, il est vivement conseillé d'avoir choisi l'option Traduction proposée dans le cadre du Master 1 LLCER Études hispaniques et hispano-américaines : se reporter aux pages suivantes qui présentent la liste des cours de l'option Traduction)
- Poursuite dans des Ecoles Supérieures de Traduction et Interprétariat ou de Journalisme

- Divers concours pour l'Administration publique française, les Institutions européennes et des Organismes internationaux
- Secteur privé : entreprises ayant des relations internationales

Etudes hispaniques et hispano-américaines - ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1 (cours mutualisés avec MEEF S1) (30 Ects)

UE1-Recherche (Socle commun)	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Conférences ECLLA – Manifestations scientifiques				Compte-rendu écrit des manifestations suivies			6	1
Séminaire de spécialité + recherche documentaire (= Séminaire 2 MEEF)		15		Un oral terminal	Un oral	Un oral	4	1

UE2 A - Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Version 1		12		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Thème 1		12		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Linguistique 1 (Linguistique grammaire MEEF)		18		Un partiel écrit d'1h30	Un examen écrit d'1h30	1 oral	4	1

UE2 B- Langue option traduction*	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Version 1		12		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Thème 1		12		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Traduction écrite spécialisée 1**		12		Epreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Traduction orale 1**		12		Epreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Outils et techniques de la traduction 1**		18		1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	2	1

* NB à propos de l'UE2 B : l'option Traduction pourra permettre aux étudiant.es de candidater pour entrer directement en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction (voir informations dans la page programme correspondante)

** Cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »

UE3 - Culture	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Civilisation 1	18			Un examen terminal écrit de 4h	Un examen écrit de 4h	Un écrit de 4h	3	1
Littérature 1	18			Un examen terminal écrit de 4h	Un examen écrit de 4h	Un écrit de 4h	3	1
Image 1	6	6		Un examen terminal oral	Un oral	Un oral	4	1

**ORGANISATION DU SEMESTRE 2 (cours mutualisés avec MEEF S2)
(30 Ects)**

UE1 - Recherche	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Mémoire de spécialité (Problématique – plan – bibliographie)				Présentation à l'écrit	Présentation à l'écrit	Reprise de la présentation écrite	3	1
Séminaire de spécialité (= Séminaire 3 MEEF)		15		Un oral pendant le semestre	Un oral terminal	Un oral	3	1

UE2 A - Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Version 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2	1
Thème 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2	1
Linguistique 2 (= Image 2 MEEF)	6	6		Un partiel écrit d'1h30	Un examen écrit d'1h30	Un oral	2	1

UE2 B - Langue option traduction*	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Version 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	1	1
Thème 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2	1
Traduction écrite spécialisée 2**		12		1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1	1
Traduction orale 2**		9		1 oral	1 oral	1 oral	1	1
Outils et techniques de la traduction 2**		12		1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	1	1

* NB à propos de l'UE2 B : l'option Traduction pourra permettre aux étudiant.es de candidater pour entrer directement en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction (voir informations dans la page programme correspondante)

** Cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »

UE3 - Culture	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
---------------	----	----	----	----------------	---------------	------------	-----------	------------

Civilisation 2	12			Un partiel écrit de 3h	Un examen écrit de 3h	Un écrit de 3h	2	1
Littérature 2	12			Un partiel écrit de 3h	Un examen écrit de 3h	Un écrit de 3h	2	1
Méthodologie disciplinaire (= Séminaire 1 MEEF)		15		Un partiel écrit de 3h	Un examen écrit de 3h	Un écrit de 3h	2	1

UE4 - Expérience en milieu professionnel	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Module Cap Avenir Accompagnement Projet Personnel							2	1
Stage 2 semaines				Rapport de stage			10	5

Etudes hispaniques et hispano-américaines - ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (cours mutualisés avec MEEF S3) (30 Ects)

UE1 - Recherche	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Conférences ECLLA - Manifestations scientifiques				Compte-rendu écrit des manifestations suivies			5	1
Étape du mémoire				Notation intermédiaire sur l'avancée du mémoire			5	1

UE2 - Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Maîtrise de la langue 1 : - Version - Thème		18		Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	5	1 1
		18						
Maîtrise de la langue 2 : - Thème - Version (mutualisé avec le M1 S2)		12		Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	5	1 1
		12						

UE3 - Culture	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Civilisation 3 Littérature 3	12 12			Un terminal écrit de 3h	Un terminal écrit de 3h	Un écrit de 3h	10	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4 (30 Ects)

UE1 - Recherche	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 28	Coef. 5
Mémoire				Soutenance			28	5
Possibilité Stage en milieu professionnel ou en labo. de recherche								

UE2 - Accompagnement Recherche 1er emploi	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Module cap Avenir							2	1

PROGRAMME DU MASTER 1
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)
SEMESTRE 1

Responsable : M. Del Vecchio

UE 1 Recherche

- Conférences ECLLA et manifestations scientifiques

Les étudiants devront assister, de façon obligatoire, à au moins 2 manifestations scientifiques pendant le semestre. Les comptes-rendus de ces manifestations sont à rendre au directeur de mémoire pour correction.

- Séminaire de spécialité	15H TD	Mme CHIROL TO
+ recherche documentaire		
(= Séminaire 2 MEEF)		
> champ des arts visuels		

UE 2 A Langue

- Version 1	12H TD	Mme KAPPES-LE MOING
- Thème 1	12H TD	M. DEL VECCHIO
- Linguistique 1 (= Linguistique grammaire MEEF)	18H TD	Mme CHIROL TO

OU UE 2 B Langue – Option traduction*

- Version 1	12H TD	Mme KAPPES-LE MOING
- Thème 1	12 H TD	M. DEL VECCHIO
- Traduction écrite spécialisée 1 **	12H TD	
- Traduction orale 1 **	12H TD	
- Outils et techniques de la traduction 1 **	18H TD	

*** Ces cours sont des cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »*

Voir les pages du livret consacrées à ce Master

** NB à propos de l'UE2 B : les étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril.*

UE 3 Culture

- Civilisation 1		
> Film La llorona	18H CM	M ROCHÉ
- Littérature 1		
> Le Greco	18H CM	M. MARIGNO
- Image 1		
> Analyse images mobiles	6 + 6H TD	Mme RIMBOT

Attention UE 4 semestre 2 réalisé au semestre 1 – Pas de rattrapage

PROGRAMME DU MASTER 1
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES (cours mutualisés avec M1 S2 MEEF)
SEMESTRE 2

Responsable : M. Del Vecchio

En raison de la mutualisation des cours avec le Master MEEF et en raison du stage, les cours auront lieu sur les 8 premières semaines du semestre.

UE 1 Recherche

- Mémoire de spécialité

Les étudiants devront rendre à leur directeur de mémoire un document écrit contenant l'introduction rédigée du mémoire (minimum 3 pages), le plan détaillé et une bibliographie.

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

- Séminaire de spécialité (= Séminaire 3 MEEF) 15H TD Mme KAPPES-LE MOING
> champ civilisationnel

UE 2 A Langue

- Version 2	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème 2	12H TD	M. MARIGNO
- Linguistique 2 (= Images 2 - images fixes MEEF)	6 + 6H TD	M. ROCHÉ

OU UE 2 B Langue – Option traduction*

- Version 2	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème 2	12H TD	M. MARIGNO
- Traduction écrite spécialisée 2 **	12H TD	
- Traduction orale 2 **	9H TD	
- Outils et techniques de la traduction 2 **	12H TD	

*** Ces cours sont des cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »*

Voir les pages du livret consacrées à ce Master

** NB à propos de l'UE2 B : les étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril.*

UE 3 Culture

- Civilisation 2		
> Compléments aux cours littérature 1, littérature 2 et civilisation 1 (lien avec le programme CAPES)	18H CM	M. ROCHÉ Mme RIMBOT M. DEL VECCHIO
- Littérature 2		
> Padura	18H CM	Mme RIMBOT
- Méthodologie disciplinaire (= Séminaire 1 MEEF)		
> champ littéraire	15H TD	M. MARIGNO

UE 4 Expérience en milieu professionnel

- Module Cap Avenir – Accompagnement du Projet Personnel

La participation est obligatoire pour les étudiants de L3 arts plastiques et LEA ainsi que pour tous les master 1 et 2.

Ce cours est à faire lors des semestres impairs et sera comptabilisé lors des semestres pairs.

Exemple pour les L3, fait au S5 intégré au relevé du S6.

Pas de rattrapage.

Plus d'information sur l'espace Caroline

Mes espaces d'activités > cap avenir - insertion professionnelle - all (ip_all)

<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/workspaces/63020/open/tool/home#/tab/-1>

Journée des ateliers

pour les formations en Langues le 29 octobre 2021

pour les formations en Arts et en Lettres (FLE inclus) le 12 novembre 2021

- Stage de 2 semaines

Voir le cahier des charges du stage (page consacrée en début de livret)

**PROGRAMME DU MASTER 2
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES
SEMESTRE 3**

Responsable : M. Del Vecchio

UE 1 Recherche

- Conférences ECLLA et manifestations scientifiques

*Les étudiants devront assister, de façon obligatoire, à au moins 2 manifestations scientifiques pendant le semestre.
Les comptes-rendus de ces manifestations sont à rendre au directeur de mémoire pour correction.*

- Etape du mémoire

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

UE 2 Langue

- Maîtrise de la langue 1 (cours mutualisés avec le MEEF M2 S3)

> Version	18H TD	Mme KAPPES-LE MOING
> Thème	18H TD	Mme CHIROL TO

- Maîtrise de la langue 2 (cours mutualisés avec le MEEF M1 S2)

> Version	12H TD	Mme SOUVIGNET
> Thème	12H TD	M. MARIGNO

UE 3 Culture

- Civilisation 3 12H CM M. ROCHÉ

> Les Amériques indigènes aujourd'hui

- Littérature 3 12H CM M. MARIGNO

> De l'image rhétorique à l'image audiovisuelle. Littérature, télévision et cinéma.

Attention UE 2 semestre 2 réalisé au semestre 1 – Pas de rattrapage

**PROGRAMME DU MASTER 2
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES
SEMESTRE 4**

Responsable : M. Del Vecchio

UE 1 Recherche

- Soutenance du mémoire

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

UE 2 Accompagnement Recherche premier emploi

- Module Cap Avenir

La participation est obligatoire pour les étudiants de L3 arts plastiques et LEA ainsi que pour tous les master 1 et 2.

Ce cours est à faire lors des semestres impairs et sera comptabilisé lors des semestres pairs.

Exemple pour les L3, fait au S5 intégré au relevé du S6.

Pas de rattrapage.

Plus d'information sur l'espace Caroline

Mes espaces d'activités > cap avenir - insertion professionnelle - all (ip_all)

<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/workspaces/63020/open/tool/home#/tab/-1>

Journée des ateliers

pour les formations en Langues le 29 octobre 2021

II. 2/ Mention MEEF, Parcours espagnol

Responsable : Anouk Chirol To : anouk.chirol@univ-st-etienne.fr

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 : Préparation du master 2 et du concours du CAPES, stage en responsabilité en alternance OU stage de pratique accompagnée

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire.

Elle s'articule à partir de 4 blocs de compétence définis nationalement :

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Bloc 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence LLCER espagnol pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Et après ?

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
 - Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
 - Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
 - Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
 - Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
 - Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.
- 

MASTER MEEF, Parcours Espagnol

ANNÉE 1

Attention : l'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre (s.1 / s.2) est indicative.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE) Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, concepteur de ses enseignements		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Cultures et méthodologie disciplinaire	s.1 et s.2 Littérature	36		Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	<i>Bloqué seulement</i> 1 écrit 3h	14
	s.1 et s.2 Civilisation	36		Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	<i>Bloqué seulement</i> 1 écrit 3h	
	s.1 Linguistique grammaire		18	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h30	1 oral	

	s.1 et s.2 Images	12	12	Exercices en cours de semestre	1 oral	<i>Bloqué seulement</i> 1 oral	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.1 et s.2 Thème		24	Exercices en cours de semestre	1 écrit 2h	<i>Bloqué seulement</i> 1 écrit 2h	7
	s.1 et s.2 Version		24	Exercices en cours de semestre	1 écrit 2h	<i>Bloqué seulement</i> 1 écrit 2h	
IRS Complément s méthodologi ques et disciplinaires	s. 1 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
	s. 2 Méthodologie didactique		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Didactique de la langue vivante	s.1 Mise en œuvre des langages et supports		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	6
	s.1 et s.2 Connaissance des programmes		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
	s.2 Préparation à l'oral		18	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s. 1 et s.2 Stratégies rédactionnelles		20	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h30	<i>Bloqué seulement</i> 1 écrit 1h30	2
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogiqu e	s. 1 Analyse de pratique et suivi de stage		18	Rapport de stage			4
	s. 2 Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage		18	Evaluations orales en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SIP : Stage							

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Approche réflexive : ressources et méthodolog ie	s.2 Séminaire 1		15	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	5
	s.2 Séminaire 3		15	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SR2 Séminaire de recherche	s.1 Séminaire 2		15	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
IRS Suivi de mémoire	s.1 et s.2 Méthodologie de la recherche et formation BU		10 (+ 15h BU)	Note de suivi de mémoire			4
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire							

MASTER MEEF - ANNEE 2
PARCOURS A (admis au concours)
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Les modules - I ont lieu au Semestre 3, les modules - II au Semestre 4.

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Maîtrise de la langue écrite (thème + version)		36	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	3
Littérature et Civilisation	24		Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un écrit de 3h (tirage au sort)	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Maîtrise de la langue (= thème + version)		24 (mutualisés M1 S2)	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	2

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 11
Numérique appliqué à l'enseignement des langues		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercice sur poste (2 heures)	Exercice sur poste (2 heures)	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	5
Suivi de stage et conception de séquences niveau I		12	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	3

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	3
Suivi de stage et conception de séquences niveau II		12	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	2

UE3-I Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Thème 1		10	Note de synthèse (1 thème tiré au sort)	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
Thème 2		10				
Thème 3		10				
Thème 4		10				

MASTER MEEF - ANNEE 2
PARCOURS B (non admis au concours)
MÉTIER DE L'ÉDUCATION DANS ET HORS L'ÉCOLE

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Les modules - I ont lieu au Semestre 3, les modules - II au Semestre 4.

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Maîtrise de la langue écrite (thème + version)		36	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	3
Littérature et Civilisation	24		Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un écrit de 3h (tirage au sort)	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Maîtrise de la langue (= thème + version)		24 (mutualisées M1 S2)	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	2

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 11
Numérique appliqué à l'enseignement des langues Ou suivi de stage et conception de séquences niveau I		12	Exercices durant le semestre (dossier) OU Un oral pendant le semestre	Exercice sur poste (2 heures) OU Un oral	Exercice sur poste (2 heures) OU Un oral	4
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	7

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	5

Les étudiants de M2B sont fortement invités à suivre également le cours de « Suivi de stage et conception de séquences niveau II » du parcours A.

UE3-I et II Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Thème 1		10				
Thème 2		10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
Thème 3		10				
Thème 4		10	(1 thème tiré au sort)			

ORGANISATION DU SEMESTRE 4 (30 Ects)

UE 1 Mise en situation professionnelle	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 18
<p>1- Séminaire et mémoire professionnel</p> <p>Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 p.)</p>			Pas de rattrapage	9 Coef 1
<p>2- Stage et analyse de situation professionnelle</p> <p>Stage filé 54 heures (le lundi)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage en établissement scolaire • EAP • Contrat vacataire d'un minimum de 50 h. • Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN. 	Un écrit		Un oral	9 Coef 1
UE 2 Outils pour le concours	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 12
<p>Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (un au moins par catégorie) pour atteindre 12 ects.</p> <p>Méthodologie de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Littérature 1 (s.1), 3 ects - Civilisation 1 (s.1), 3 ects - Littérature 2 (s.2), 3 ects <p>Méthodologie de l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation à l'oral (s.2), 3 ects <p>Approfondissement disciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Images 1 (s.1), 3 ects - Images 2 (s.2), 3 ects - Linguistique Grammaire (s.1), 3 ects 	Se reporter au M1 MEEF			Coef 1 pour chaque cours

BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative

SR 1 - Contextes : système éducatif

- L'enseignant dans l'établissement s.1 6h CM + 8h TD
Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, laïcité, le climat scolaire.
- Culture numérique pour l'exercice du métier s.2 10h TD
Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

SR 2 - Connaissance du métier

- Le parcours de l'élève 1 s.1 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.
- Le parcours de l'élève 2 s.2 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

IRS – Exercice du métier : mise en pratique

- Observation des gestes professionnels s.1 15h TD
Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.
- Acquisition des gestes professionnels s.2 15h TD Intervenant extérieur
Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.
- Corps et voix s.1 / s.2 10h TD
Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

SR 1 – Cultures et méthodologie disciplinaires

- Littérature
 - > Littérature 1 : El Greco s.1 18h CM M. MARIGNO
 - > Littérature 2 : Padura s.2 18h CM Mme RIMBOT
- Civilisation
 - > Civilisation 1 : film *La Llorona* s.1 18h CM M. ROCHÉ
 - > Civilisation 2 : complément Greco s.2 6h CM M. DEL VECCHIO
 - complément Padura s.2 6h CM Mme RIMBOT
 - complément Llorona s.2 6h CM M. ROCHÉ
- Linguistique / Grammaire s.1 18h TD Mme CHIROL TO
- Images
 - > Images 1 : analyse images mobiles s.1 6h CM + 6h TD Mme RIMBOT
 - > Images 2 : analyse images fixes s.2 6h CM + 6h TD M. ROCHÉ
- SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués**
- Thème
 - > Thème 1 s.1 12h TD M. DEL VECCHIO
 - > Thème 2 s.2 12h TD M. MARIGNO
- Version
 - > Version 1 s.1 12h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
 - > Version 2 s.2 12h TD Mme SOUVIGNET

IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires

- Méthodologie disciplinaire <i>Préparation à la méthodologie de l'exercice de composition</i>	s.1	12h TD	Mme SOUVIGNET
- Méthodologie didactique <i>Préparation à l'épreuve écrite de construction de séquence</i>	s.2	12h TD	M. DEL VECCHIO

BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes**SR 1 – Didactique de la langue vivante**

- Mise en œuvre des langages et supports <i>Stratégies de conception de séquence / séance dans le cadre de l'épreuve écrite</i>	s.1	12 TD	Mme RIMBOT
- Connaissance des programmes			
> Lycée	s.1	6h TD	Intervenant extérieur
> Collège	s.2	6h TD	Intervenant extérieur
- Préparation à l'oral <i>Préparation à l'analyse audio / vidéo de l'épreuve orale</i>	s.2	18h TD	Mme CHIROL TO

SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte

- Stratégies rédactionnelles <i>Préparation aux épreuves écrites en français et en espagnol</i>			
> Stratégies rédactionnelles 1	s.1	10h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
> Stratégies rédactionnelles 2	s.2	10h TD	Mme SOUVIGNET

IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique

- Analyse de pratique et suivi de stage	s.1	18h TD	Intervenant extérieur
- Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage	s.2	18h TD	Intervenant extérieur

BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif**SR 1 – Approche réflexive : ressources et méthodologie**

- Séminaire 1 : le champ littéraire	s.2	15h TD	M. MARIGNO
- Séminaire 3 : le champ civilisationnel	s.2	15h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING

SR 2 – Séminaire de recherche

- Séminaire 2 : le champ des arts visuels	s.1	15h TD	Mme CHIROL TO
---	-----	--------	---------------

IRS – Suivi de mémoire

- Méthodologie de la recherche et formation BU	s.1 / s.2		
> formation BU		15h	
> méthodologie de la recherche		10h TD	
<i>Ce module regroupe une formation assurée par la BU et les interventions en classe entière de différents enseignants du département dans le suivi des mémoires.</i>			

MASTER MEEF – ANNÉE 2
Parcours A (admis au concours)
PROGRAMME DU SEMESTRE 3

Responsable : A. Chirol To

Attention : Les cours des modules - I ont lieu au Semestre 3, ceux des modules - II ont lieu au Semestre 4.

UE 1 -I Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue écrite		
> Version	18H TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
> Thème	18H TD	Mme CHIROL TO
- Littérature et Civilisation		
> Littérature	12H CM	M. MARIGNO
De l'image rhétorique à l'image audiovisuelle. Littérature, télévision et cinéma.		
> Civilisation	12H CM	M. ROCHÉ
Les Amériques indigènes aujourd'hui		

UE 1 -II Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue (cours mutualisés avec M1 S2)		
> Version	12H TD	Mme SOUVIGNET
> Thème	12H TD	M. MARIGNO

UE 2 -I Didactique

- Numérique appliqué à l'enseignement des langues	12H TD	
- Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		
> Collège	12H TD	Intervenant extérieur
> Lycée	12H TD	Intervenant extérieur
- Suivi de stage et conception de séquences – Niveau 1	12H TD	Intervenant extérieur

UE 2 -II Didactique

- Didactique de l'image et de l'histoire des arts	18H TD	M. DEL VECCHIO
- Suivi de stage et conception de séquences – Niveau 2	12H TD	Intervenant extérieur

UE 3 -I et II Questions professionnelles

- Thème 1	10H TD
Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire	
- Thème 2	10H TD
Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes	
- Thème 3	10H TD
Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers	
- Thème 4	10H TD
Travail en équipe, partenariat et démarche de projet	

**MASTER MEEF – ANNÉE 2
Parcours A (admis au concours)
PROGRAMME DU SEMESTRE 4**

Responsable : A. Chirol To

UE Recherche et mise en situation professionnelle

- Exercice en situation - Stage en responsabilité

Début du stage en septembre – 9h hebdomadaires

- Travaux personnels d'analyse de pratique

- Mémoire disciplinaire de recherche

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

Cette UE n'est pas segmentable et n'est pas compensable avec le Semestre 3

MASTER MEEF – ANNÉE 2
Parcours B (non admis au concours)
PROGRAMME DU SEMESTRE 3

Responsable : A. Chirol To

Attention : Les cours des modules - I ont lieu au Semestre 3, ceux des modules - II ont lieu au Semestre 4.

UE 1 -I Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue écrite		
> Version	18H TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
> Thème	18H TD	Mme CHIROL TO
- Littérature et Civilisation		
> Littérature	12H CM	M. MARIGNO
De l'image rhétorique à l'image audiovisuelle. Littérature, télévision et cinéma.		
> Civilisation	12H CM	M. ROCHÉ
Les Amériques indigènes aujourd'hui		

UE 1 -II Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue (cours mutualisés avec M1 S2)		
> Version	12H TD	Mme SOUVIGNET
> Thème	12H TD	M. MARIGNO

UE 2 -I Didactique

- Numérique appliqué à l'enseignement des langues	12H TD	
OU		
- Suivi de stage et conception de séquences – Niveau 1	12H TD	Intervenant extérieur
- Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		
> Collège	12H TD	Intervenant extérieur
> Lycée	12H TD	Intervenant extérieur

UE 2 -II Didactique

- Didactique de l'image et de l'histoire des arts	18H TD	M. DEL VECCHIO
--	--------	----------------

Les étudiants de M2B sont fortement invités à suivre également le cours de « Suivi de stage et conception de séquences niveau II » du parcours A.

UE 3 -I et II Questions professionnelles

- Thème 1	10H TD
Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire	
- Thème 2	10H TD
Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes	
- Thème 3	10H TD
Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers	
- Thème 4	10H TD
Travail en équipe, partenariat et démarche de projet	

Responsable : A. Chirol To

UE 1 Mise en situation professionnelle

1- Séminaire et mémoire professionnel

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

2- Stage et analyse de situation professionnelle

Stage filé 54 heures (le lundi)

- Stage en établissement scolaire
- EAP
- Contrat vacataire d'un minimum de 50 h
- Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN

Pour le cadrage du rapport de stage, voir la page consacrée dans ce livret.

*Les rapports de stage seront à rendre à **Mme SOUVIGNET** pour correction.*

UE 2 Outils pour le concours

Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (**un au moins par catégorie**) pour atteindre 12 ects parmi les cours de M1 suivants :

• Méthodologie de l'écrit

- Littérature 1 (s.1), 3 ects
- Civilisation 1 (s.1), 3 ects
- Littérature 2 (s.2), 3 ects

• Méthodologie de l'oral

- Préparation à l'oral (s.2), 3 ects

• Approfondissement disciplinaire

- Images 1 (s.1), 3 ects
- Images 2 (s.2), 3 ects
- Linguistique Grammaire (s.1), 3 ects

Le choix des 4 enseignements doit être défini dès la rentrée, sans attendre le Semestre 4, puisque certains de ces cours peuvent être suivis au Semestre 3.

Le choix sera clairement précisé à l'enseignant responsable du MEEF qui le transmettra à l'administration.

MEEF M1 et M2B

CADRAGE RAPPORT DE STAGE

1 exemplaire à rendre au second semestre

- Le contexte : profil de votre/vos établissement(s) d'affectation et de ses dispositifs spécifiques - **3 pages**
- Présentation de votre tuteur, des classes et des caractéristiques des élèves - **3/4 pages**
- 1^{ère} partie : Explication d'une séance d'observation type et votre ressenti quant aux apports (et aux limites) de l'observation avant votre propre intervention lors de la 2^{ème} partie du stage – **1/2 pages**
- 2^{ème} partie du stage :
 - ◆ Contextualisation du référentiel de compétences en termes de mis en œuvre - **4/5 pages** : présentation complète et détaillée d'une séance ou d'une séquence d'enseignement (conception, réalisation et analyse réflexive).
 - ◆ Votre ressenti quant à votre capacité d'adaptation à enseigner une séquence que vous n'avez pas construite, le cas échéant - **1/2 pages**
- Bilan personnel du stage d'observation et de la construction de séquence pédagogique construit sur un ressenti et/ou les représentations du métier d'enseignant - **2 pages**.
- Annexe(s) comprenant notamment la séquence pédagogique que vous avez préparée
- Annexe(s) comprenant notamment la/les séquences pédagogiques que vous avez enseignée(s)
- Annexe(s) comprenant notamment la fiche d'évaluation du maître de stage que vous aurez préalablement récupérée lors de votre dernier jour d'observation.

Police principale - Times – 12

Interligne 1,5 (pour une meilleure lisibilité)

Vous êtes libres de choisir le type de page de garde, de présentation des titres et sous-titres.

Correction :

M1 : le rapport sera à rendre à l'enseignant qui s'occupe du 'Suivi de stage' S1 ou, éventuellement, à d'autres enseignants du département, selon les indications qui seront données aux étudiants.

M2B : le rapport sera à rendre à un des enseignants du département qui se chargera de la correction (voir page programme pour le nom de l'enseignant)

Master :
Arts, Lettres et Langues (ALL)
Mention :
LLCER
Parcours :
Études Hispaniques et Hispano-Américaines

Master MEEF
(Parcours Espagnol)

CADRAGE DU MÉMOIRE DE MASTER

0. CADRE GENERAL

Le Mémoire de Master, dont la préparation s'étend sur deux ans, sera soutenu au cours de la seconde année du Master (Semestre 4 du Master)) selon les dates fixées administrativement.

L'année de Master 1 est destinée au choix du sujet, à la mise en place d'une problématique, d'un appareil critique, d'une démarche méthodologique, ainsi qu'à la définition d'un plan et d'une bibliographie.
L'année de Master 2 est destinée au travail de recherche proprement dit, à la rédaction et à la Soutenance.

Le Directeur/la Directrice de recherche **refusera que soient soutenus les travaux qui ne respectent pas les cadres administratif et scientifique** du Mémoire de Master.

1. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Master 1

- L'étudiant.e définit le titre de son Mémoire en lien avec son Directeur/Directrice de recherche au cours des quatre premières semaines du premier semestre de Master 1 (Semestre 1 du Master) ;
- les huit autres semaines du Semestre 1 sont consacrées à la recherche bibliographique : une ébauche de bibliographie raisonnée est remise au Directeur de recherche, **au plus tard**, à la fin du premier semestre ;
- au cours du Semestre 2, l'étudiant.e définit son plan et remet son pré-Mémoire (Présentation des principaux axes, Plan, ébauche de Bibliographie) à son Directeur / Directrice de recherche, **en version papier et relié**, au plus tard **quinze jours avant la remise des notes à l'administration** tel que fixé par le calendrier universitaire en cours.

1.2. Master 2

- **Avant la fin du premier semestre** de Master 2 (Semestre 3 du Master), l'étudiant.e remet à son Directeur / Directrice de recherche **la moitié de son Mémoire** pour relecture (entre 60000 et 65000 caractères espaces compris, soit 24-26 pages pour le Mémoire de Master MEÉF, et entre 100000 et 150000 caractères espace compris, soit 40-60 pages pour le Mémoire de Master R) ;
- le Mémoire dans sa **version complète et définitive** (125 000 caractères espaces compris, soit environ 50 pages pour le MEÉF ou entre 200000-300000 caractères espaces compris, soit entre 80-120 pages pour le Recherche- *fourchette ne comprenant pas les annexes éventuelles*) sera remis au Directeur / Directrice de recherche sous forme numérique ET sous forme papier et relié **au plus tard deux semaines avant la date prévue pour la Soutenance** (Semestre 4 du Master) soit de juin à septembre pour le Master LLCER et au mois de juin au plus tard pour le Master MEEF, selon les dates fixées administrativement. Cette seconde moitié de Mémoire devra avoir été actée par le Directeur / Directrice de recherche avant Soutenance ;
- **il revient au Directeur / Directrice de recherche de composer le Jury de Soutenance** qui sera constitué d'au moins deux membres, dont obligatoirement un enseignant(e)-chercheur HDR dans le cas du Master « Etudes hispaniques et Hispano-Américaines » ;
- le/la Responsable de la Spécialité du Master sera informé.e de la constitution des Jurys, des dates et des lieux de Soutenances par les Directeurs / Directrices de recherche ; et
- les soutenances étant publiques, **un Avis de Soutenance** sera affiché au plus tard une semaine auparavant au Secrétariat ; en sus, celui-ci pourra être transmis par E-Mail aux étudiants.es de Master 2 par le/la Responsable de la Spécialité du Master pour information.

2. CADRE SCIENTIFIQUE

2.1. Le Mémoire de Master MEEF comptera un minimum de **125 000 caractères** espaces compris (équivalent 50 pages à raison de 2500 signes par page). Les 2/3 du mémoire (environ 35-40 pages) seront consacrés à la partie recherche et le 1/3 restant (environ 15-20 pages) à la partie didactique.

Le **Mémoire de Master Recherche** comptera entre **200000-300000 caractères** espaces compris (équivalent 80-120 pages à raison de 2500 signes par page).

2.2. La Charte typographique : voir le Ch. 5 « Mémoires et Thèses : normes de présentation ».

2.3. La langue dans laquelle le Mémoire est rédigé sera différente de celle de la Soutenance (Français/Espagnol ou Espagnol/Français) ; cet aspect fera l'objet d'un accord entre le Directeur / Directrice de recherche et l'étudiant.e.

2.4. L'impression sera en **R° ou en R°/V°**, et sur des **feuilles paginées** de format **21 x 29,7 cm** (format A4).

2.5. La Soutenance se déroule comme suit :

un exposé de ses travaux par l'étudiant.e (15 mn) ; et

un entretien avec le Jury (15 mn).

2.6. La présentation formelle du Mémoire respectera rigoureusement les recommandations suivantes :

- la **Couverture** : nom de l'Université, de la Faculté, le titre du Mémoire, la dénomination du diplôme, les nom(s) et prénom(s) de l'auteur, ceux du Directeur / Directrice de recherche et la date prévue de la Soutenance ;

- la **Page de titre** : reprise des données de la Couverture ;

- les **Remerciements** éventuels : il est de tradition universitaire de remercier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation des travaux de recherche ;

- le **Sommaire** ou la **Table des matières** : doit comprendre le titre des chapitres et des sous-chapitres avec les pages correspondantes sous la forme de deux colonnes distinctes ;

- l'**Introduction** : définition et justification du sujet, état scientifique de la question, mise en place des objectifs scientifiques, présentation de la problématique et du plan, de l'appareil critique et méthodologique ;

- le **corps du Mémoire** : il sera structuré en parties et en sous parties ;

- la **Conclusion** : reprend les vecteurs essentiels de la réflexion, souligne les apports du travail à la problématique de départ et ouvre éventuellement sur une mise en perspective de futurs travaux complémentaires (Doctorat) ;

- la **Bibliographie** raisonnée : la Bibliographie sera classée par axes principaux en fonction de la nature des travaux présentés ; et

- les **Index** éventuels : index des lieux, des noms, des termes notionnels, *etc.* Ils seront placés après la Bibliographie ou recueillis dans un volume à part et joint au Mémoire.

3. ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Enseignants.es de la Filière d'Espagnol susceptibles d'encadrer des travaux de recherche :

Mme. Anouk CHIROL TO (ECLLA) ;

M. Gilles DEL VECCHIO (ECLLA) ;

Mme. Raphaële DUMONT DIMIER (ECLLA) ;

Mme. Morgane KAPPES LE MOING (ECLLA) ;

M. Emmanuel MARIGNO (ECLLA) ;

Mme. Emmanuelle RIMBOT (ECLLA) ;

M. Raphaël Roché (ECLLA) ;

Mme. Emmanuelle SOUVIGNET (ECLLA) ;

4. MEMOIRES ET THESEES : NORMES DE PRESENTATION

Certaines revues spécialisées exigent d'autres normes : dans ce cas les ateliers typographiques envoient une feuille de style (hoja de estilo) particulière.

4.1. Présentation générale du travail

Le texte sera présenté seulement sur le recto de la feuille, en interligne 1,5 et avec la police Times New Roman 12 pts. Les notes, les citations, les appendices, les sources, la bibliographie et les index seront, sauf indication expresse, transcrits en simple interligne.

Marges : 2 cm en haut pour pouvoir numéroté les pages (texte à 4 cm du bord supérieur), 5 cm à gauche pour le texte normal et 7 cm pour les citations, 3 cm en bas, entre 2 cm et 1 cm à droite.

Alinéas (retraits) à chaque paragraphe (sans saut de ligne) : identiques dans tout le travail et mesurer 25 mm, à partir de la marge de gauche. ATTENTION : il ne faut pas de paragraphes de 3 ou 4 lignes ni de paragraphes de deux pages. **Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes.**

Caractères en italique (cursiva) : **on doit obligatoirement mettre en italique les titres d'œuvres d'art et d'ouvrages cités, les noms de journaux et de revues, les noms de bateaux, les notes de musique, les mots étrangers y compris les expressions, citations et abréviations latines (*ibid.*, *idem*, *infra*, *supra*, *op. cit.*, et autres).**

Couverture et page de titre : les indications doivent donner de haut en bas les renseignements suivants : université, faculté, département / prénom et nom de l'auteur en majuscules / titre en majuscules / sous-titre en minuscules (avec majuscules initiales au premier mot et aux noms propres), centré en dessous du titre / nature précise du travail (mémoire de Master I, Thèse de Doctorat, etc.) / titre, prénom et nom du Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur X. / date.

L'ouvrage se présentera ainsi : page de couverture avec les indications précédentes, une page blanche recto-verso, la page de titre semblable à la couverture + l'ensemble du travail. À la fin, il faut également une page blanche recto-verso juste avant la couverture.

Titres, sous-titres, numérotage des chapitres et des paragraphes : **les titres de parties occupent une page entière.** On indique d'abord à 6 cm du bord supérieur de la page, en lettres majuscules : PREMIERE PARTIE, DEUXIEME PARTIE (ou PARTIE II)..., puis, à 10 cm du bord supérieur, le titre propre à la partie, également en majuscules. Les titres des autres divisions importantes (préface, introduction, bibliographie, index, tables) s'écrivent également en majuscules et à 6 cm du bord supérieur d'une page. Les titres de chapitres doivent aussi figurer : on écrit à 4 cm du bord supérieur le mot CHAPITRE en majuscules, suivi de son numéro d'ordre en chiffres romains, mais CHAPITRE PREMIER s'écrit toujours en toutes lettres. Le titre du chapitre proprement dit se centre à 6 cm du bord supérieur de la page. Les titres et les sous-titres détachés du texte ne sont pas suivis de point final. On peut également employer un système de numérotation emboîtée. Celui-ci consiste à ajouter, dans un ordre logique et progressif, au numéro du chapitre un chiffre supplémentaire de classement chaque fois que l'on divise ou subdivise. Exemple :

CHAPITRE V
STRUCTURES ET MOUVEMENTS SOCIAUX
5.1. LES CLASSES SOCIALES
5.2. LE PROBLEME POLITICO-SOCIAL
 5.2.1. Structure et changement
 5.2.2. La désarticulation des classes sociales
5.3. LA MARGINALITE
 5.3.1. Marginalité et modernisation
 5.3.2. Marginalité et dépendance
 5.3.3. Marginalité et capitalisme
 5.3.4. Le problème démographique
 5.3.4.1. Le problème démographique urbain
 5.3.4.2. Le problème démographique rural

Ce système emboîté présente l'avantage de bien mettre en évidence la structure d'un chapitre mais il est assez délicat à utiliser lorsque les subdivisions sont très nombreuses et complexes.

Pagination : il vaut mieux paginer au milieu de la page, à 2 cm du haut de la feuille (ou au coin droit). On numérote les pages en chiffres arabes. On peut paginer en chiffres romains un avant-propos, une préface, une introduction d'une édition d'un texte ou d'une traduction, mais le texte, lui, est toujours paginé en chiffres arabes. On n'inscrit jamais de numéro de page sur les feuilles de garde, de faux-titre, de titre, d'indications de parties (y compris préface, introduction, conclusion, appendices, index, etc.) et de départs de chapitres. Ces pages sont cependant comptabilisées et doivent être prises en considération pour la numérotation des suivantes.

Tableaux, cartes, illustrations qui ne nécessitent pas de techniques particulières de reproduction sont paginés normalement et comptabilisés. Si les documents à reproduire ne sont pas l'œuvre de l'auteur, il faut en mentionner les sources avec leurs références.

4.2. Présentation du texte

Ponctuation : elle doit être conforme aux usages grammaticaux. **On ne commence jamais une ligne par un signe de ponctuation** (sauf guillemets, parenthèses, crochets et tirets). **En français, les signes de ponctuation représentés par un graphisme simple (point, virgule) se placent immédiatement après la dernière lettre du mot qui les précède, mais ils doivent être suivis d'un espace. Les signes de ponctuation représentés par un graphisme double doivent être précédés et suivis d'un espace. ATTENTION : en espagnol, tous les signes sont suivis d'un espace, mais il n'y a pas d'espace avant.**

Parenthèses : il faut laisser un espace avant d'ouvrir une parenthèse et un après l'avoir fermée, sauf si celle-ci est immédiatement suivie d'un point ou d'une virgule. On ne laisse pas d'espace entre les parenthèses et les mots qu'elles renferment. L'ouverture d'une parenthèse ne doit pas être précédée d'une virgule. Les parenthèses dans les parenthèses sont à proscrire ; on emploie alors les crochets pour isoler une indication à l'intérieur des parenthèses.

Guillemets : on laisse un espace avant d'ouvrir et un espace après sauf si ceux-ci sont immédiatement suivis d'un point ou d'une virgule. Si le passage entre guillemets est considéré isolément (citation, discours direct par exemple) et requiert après lui un signe de ponctuation, celui-ci se place avant la fermeture des guillemets. On ne laisse pas d'espace entre les guillemets et les mots qu'ils renferment. **À la fin d'une citation, l'appel de note se situe après la fermeture des guillemets.**

Crochets : ils servent au même usage que les parenthèses et obéissent aux mêmes règles.

Tiret : il est précédé et suivi d'un espace. Il s'emploie dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur. Il peut servir aussi, comme les parenthèses et les crochets, à isoler une indication ; dans ce cas on ne met pas de virgule devant le crochet d'ouverture et, si l'indication à isoler est en fin de phrase, le tiret de fermeture est remplacé par la ponctuation finale.

Points de suspension : ils se placent immédiatement, sans espace, après le mot qu'ils suivent. Après les points de suspension, la ponctuation normale est maintenue (sans espace pour la virgule et avec un espace pour les signes doubles), mais les points finaux et abrégatifs sont supprimés. L'expression "etc.", déjà suspensive, ne doit jamais être suivie de points de suspension. Quand ils indiquent la coupure d'une citation, on les met entre crochets pour les distinguer des points imputables à l'auteur du travail présenté.

Pour l'emploi du trait d'union et des majuscules : cf. les règles grammaticales. Simplement, pour les titres d'ouvrages, de recueils de poèmes, de tableaux, d'œuvres d'art, de films, etc., se présentent ainsi : *Le Rouge et le noir*, *L'Espoir*, *Le Printemps* de Botticelli, *Le Guépard* de Visconti... (majuscule à l'article défini s'il y en a un, et au premier mot qui le suit ainsi qu'aux noms propres entrant dans la composition du titre : *La Vie quotidienne au temps des Aztèques*, mais *Une vie* (art. indéfini) de Maupassant.

Citations : elles doivent être entre guillemets. Une citation courte est maintenue dans le corps du texte courant. Une citation longue est détachée du texte courant, apparaît en simple interligne avec une marge de 7 cm à gauche de la page. Si l'extrait que l'on veut citer commence par un alinéa (début de paragraphe, par exemple), il faut décaler la première ligne de la citation de 1 cm supplémentaire sur la droite ; si la citation est prise dans le corps d'un paragraphe, ce décalage supplémentaire de la première ligne n'existe pas.

La ponctuation finale se place à l'intérieur des guillemets lorsque celle-ci appartient à la citation, à l'extérieur lorsque la citation est incorporée dans une phrase de l'auteur du texte courant. Une citation doit toujours se terminer par un chiffre d'appel de note placé immédiatement après les guillemets.

Les citations ne doivent être altérées en quoi que ce soit. Toute suppression même d'un seul mot, doit être signalée par des points de suspension entre crochets. De même, tout mot, commentaire, explication... doit être entre crochets.

Pour garder à l'exposé son homogénéité, il est important d'introduire convenablement toutes les citations.

4.3. Présentation des notes

Toutes les notes en bas de page doivent être signalées dans le texte par un signe d'appel. L'appel de note et la note correspondante doivent évidemment avoir le même numéro. Les appels de notes se font par numérotation continue, par page ou par chapitre. L'appel est toujours placé avant le signe de ponctuation quand il y en a un. Pour les citations, l'appel de note doit se situer immédiatement après les guillemets et avant le signe de ponctuation final lorsque ce dernier n'appartient pas à l'auteur cité. Les notes sont présentées en simple interligne et leur présentation doit être uniforme dans tout l'ouvrage.

ATTENTION : tout emprunt à des publications antérieures, tout argument non personnel doit être justifié par une note fournissant avec précision les références d'origine. Il serait grave de s'attribuer les recherches et les découvertes d'autres chercheurs ou de laisser dans le doute cette attribution.

Référence à un ouvrage imprimé : l'ordre suivant est celui-ci : numéro d'appel de note, nom de l'auteur (en majuscules ou pas = BALZAC ou Balzac alors que dans le corps du texte il n'y a qu'une majuscule initiale = Balzac), prénom intégral, si possible, et en minuscules (sans séparation par une virgule du nom de l'auteur), titre de l'ouvrage en italique et sans guillemets, lieu, éditeur, date de publication, tome ou volume, page. Les mots "page", "tome", "volume" seront abrégés sous les formes : p., t., vol. (au pluriel comme au singulier mais on admet pp. pour pages au pluriel). La note se termine par un point. Exemple : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 1976, t. 2, p. 19.

Pour la référence à un ouvrage collectif ou article de revue ou de journal : exemples :

Dans un ouvrage collectif : CLEMESSY Nelly, "Emilia Pardo Bazán et les littératures étrangères", *Nationalisme et cosmopolitisme dans les littératures ibériques au XIXe siècle*, Université de Lille III, Editions Universitaires, 1975, p. 103-118.

Pour un article : PENOT Jacques, "L'expansion commerciale française au Mexique", *Bulletin Hispanique*, Bordeaux, t. LXXV, Nos 1-2, janvier-juin 1973, p. 169-201.

Utilisation de *op. cit.* (ou *Op. cit.* en début de ligne), *ibid.* (ou *Ibid.*), *idem* (ou *Idem*) : *op. cit.*, veut dire œuvre citée (en latin) et s'utilise pour reprendre une œuvre citée auparavant dans les notes (exemple : BRAUDEL Fernand., *op. cit.*, p. 32.). Si on trouve plusieurs ouvrages du même auteur, on indique le début du titre : BRAUDEL Fernand, *La*

Méditerranée..., *op. cit.*, p. 32. Si, dans le corps du texte, l'auteur est cité, on ne le reprend pas dans la note (*Op. cit.*, p. 32.). Cette règle est valable tout au long du travail.

Quand, par exemple, la note 2 d'une page reprend la même œuvre que dans la note immédiatement précédente (même page ou page précédente), on utilise *Ibid.* (*ibid.*), c'est-à-dire la même œuvre (exemple : *Ibid.*, p. 35.). S'il s'agit de la même œuvre et de la même page = *Idem.*

Pour un article, les règles sont les mêmes, mais, puisqu'il ne s'agit pas d'une œuvre à mettre en italique, on écrit, par exemple : CLEMESSY Nelly, "art. cit.", p. 110 ou "art. cit." seulement si le nom de l'auteur se trouve dans le corps du texte. On commence souvent une note, en français, par Voir (ou Cf.) = en espagnol Ver ou Véase.

4.4. Présentation des sources et de la Bibliographie

Tout travail de recherche doit être accompagné, à la fin de l'ouvrage (avant les index et les tables) d'une partie consacrée aux sources et à la bibliographie. On ne met dans la bibliographie que les ouvrages et articles utilisés dans le travail de recherche (lus par l'auteur du mémoire ou de la thèse).

Pour une bibliographie importante (surtout pour une thèse), on doit avoir recours à des divisions et subdivisions. On présente toujours d'abord les sources manuscrites, puis les ouvrages imprimés et enfin les articles de revues (on peut ajouter maintenant, encore après, les sites Internet utilisés).

La bibliographie des ouvrages peut être présentée soit globalement et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, soit par sections spécialisées dans un ordre alphabétique ou chronologique. Pour les articles, on peut aussi adopter la même méthode.

Le classement alphabétique des auteurs s'établit selon des normes très complexes selon la langue. Voir le Directeur pour plus d'informations.

Pour le classement des œuvres d'un même auteur : le classement est chronologique.

La présentation est la même que pour les notes en bas de pages, mais, dans la bibliographie on met simplement le prénom entre parenthèses (les parenthèses ne sont pas obligatoires). Plusieurs types d'exemples : soit, très simplement : GREVISSE (Maurice), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, soit : GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980 soit GREVISSE (Maurice). - *Le Bon usage*. - Paris, Duculot, 1980.

4.5. Index et Table des matières (ou Índice dans les deux cas parfois en espagnol)

(Pour l'index, on trouve Índice de nombres (ou onomástico) et pour table des matières = sumario ou índice general ou de contenido).

L'Index (onomastique, par exemple) doit reprendre tous les noms cités y compris les notes, les appendices et la bibliographie. Selon la recherche, il peut y avoir, en outre, un index des matières. Se renseigner pour faire les index directement par l'ordinateur. Exemple : Durell (Lawrence) : 27, 61, 92n, 143, 145-148, 241 (n = page de la note). Il peut y avoir aussi un índice de ilustraciones ou de láminas (planches).

Si on veut introduire un glossaire, il faut le placer entre la bibliographie et les index.

En France, la table des matières (ou sommaire) se met, en général, à la fin, après la bibliographie et les index, et au début, en Espagne. La table des matières doit indiquer les titres et les pages des parties, divisions et subdivisions du travail. Pour la présentation, prendre un ouvrage scientifique à la BU.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédaotionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les

diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant-es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais, ou un Master 1 LLCER Espagnol, ou un Master 1 Lettres, de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT,
TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-5_02_07_0020_FR.html



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🖥️: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de

sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🖥️ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🖥️ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :
 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site)

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

